

Session Plénière du 19 décembre 2019
Rapport N°19.06.02 Adoption du SRADDET
Intervention de Gilles GODEFROY

Monsieur le Président, chers collègues

Quand je suis arrivé en Touraine, j'ai appris l'expression locale « on n'est pas arrivé à Loches ». C'était, paraît-il une expression qui était née de la ligne de démarcation entre la zone libre et la zone occupée qui séparait la Touraine pendant la seconde guerre mondiale.

Je n'ai pas cru un mot de cette histoire car voyez-vous je m'étais déjà rendu (plusieurs fois) à Loches, *en voiture* et en train : un magnifique concours de lenteur et d'inconfort ! Et après ça on s'étonne que les entrepreneurs refusent de s'installer dans les environs. Il suffit de voir les commentaires de votre enquête. Au temps pour l'activité économique qui devrait rebooster la dynamique locale.

Mais alléluia gloria ! La Région a classé la D943 comme itinéraire routier d'intérêt général, mais c'est le département qui finance à 75 %. Autrement dit la Région donne la très belle qualification mais ce sont les autres qui payent et si des conducteurs y meurent régulièrement, ils n'avaient qu'à prendre le train ou le vélo.

Prenons l'exemple de la route N 154 :

Celle-ci relie Rouen à Orléans, c'est à dire un axe routier principalement conçu pour faire le contournement du Grand Paris. Le tronçon qui nous concerne intéresse particulièrement le contournement de Chartres en des deux fois deux voies de trois sections sur 60 km.

Par contre, l'axe a été déclaré route d'intérêt régional, puis que, selon vos critères il contourne une métropole – après plus de 12 ans d'études et de concertation quand même. Hélas, il a été décidé de le mettre en concession privée, c'est à dire « payant » pour les automobilistes. Comme si ceux-ci ne payaient pas assez.

Dans ce SRADDET on a le même refrain pour la campagne que pour la ville :

Le SRADDET fixe des objectifs de baisse de la part modale de la voiture individuelle solo de 5 points en 2030 et de 20 points en 2050 et de baisse de la part modale du transport routier de marchandises de 5 points en 2030 et de 15 points en 2050.

On remarque d'ailleurs une carte pour les itinéraires routiers régional, une carte pour les itinéraires ferroviaires et une carte pour les véloroutes : tous à égalité, cela laisse rêveur...

Nous savons tous que vous êtes « autophobes » mais que par contre vous ne crachez pas sur les sommes que la maudite voiture vous rapporte, c'est à dire 1/3 de vos dépenses de fonctionnement ou 1/5 de votre budget.

Or, ces temps-ci, surtout ces temps-ci, les automobilistes n'aiment pas qu'on les saigne par toutes les veines, et vous avez contribué à cette saignée avec vos taxes sur les cartes grises et autres TICPE.